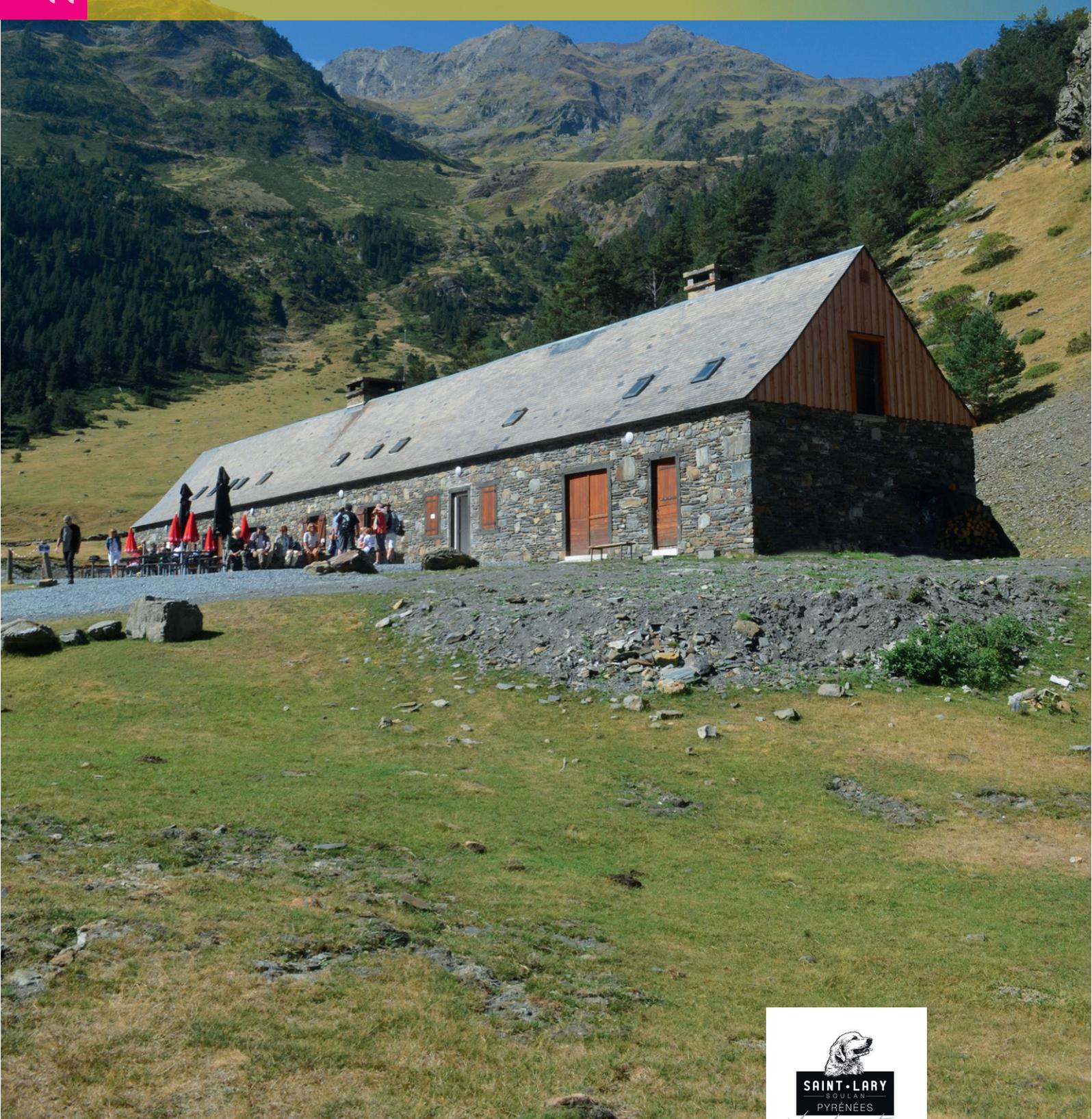


Bulletin Municipal de

2016

Saint-Lary Soulan



www.saintlary.com

Sommaire

Editorial 3

Informations financières4 et 5

- Recettes et dépenses 2016 et Informations diverses : budget du SIVU AURE 2000, taxe montagne, redevance 5%, ...

Communauté de Communes Aure Louron6

- Mise en place de la Communauté de Communes Aure Louron

Actualités communales.....7 à 16

- Travaux et projets communaux
- Bilans : du GIPE, du GEVAL, des Régies, du Centre de Secours, du Complexe Thermal, des haltes-garderies, de l'école et des TAPS, des centres de loisirs
- Mouvements du personnel

Noël des enfants.....17

Station de Saint-Lary Soulan18 et 19

- Bilan de la saison 2015/2016
- Travaux sur le domaine
- Bilan de la saison estivale sur le Pla d'Adet

Office du Tourisme20 à 22

- Deux nouvelles têtes au sein du personnel de l'Office de Tourisme
- Réaménagement de l'aire de jeux au Pla d'Adet
- Chiffres de fréquentation sur l'hiver et l'été
- Nouvelles affiches de promotion de la station
- Remise des plaques « Confort Qualité Hébergement »
- Bilan de la centrale de réservation

Animations et Vie associative et sportive23 au 26

- Bilan des principales manifestations organisées au cours de cette année
- Principales manifestations de l'année 2017
- Liste des associations et principales subventions

Informations pratiques et État civil27

Editorial

Voici donc venu le temps de faire le point d'une année 2016, riche, intense tant pour notre collectivité que pour l'ensemble du territoire au sein duquel la commune de Saint-Lary Soulan tient un rôle essentiel.



La saison hivernale 2015/2016 nous a renforcés dans nos certitudes : l'activité « neige », et cela n'échappe plus à personne, demeure un enjeu majeur. Au-delà de la problématique posée par cette activité étroitement soumise aux aléas du climat, nous devons continuer à travailler pour que la station de Saint-Lary demeure ce poumon économique essentiel au développement de la haute-vallée d'Aure. Les investissements réalisés ces dernières années ont largement prouvé toute leur utilité. Mais il faut continuer à aller de l'avant et nos partenaires, gestionnaires notamment des remontées mécaniques en sont également convaincus.

Mais il faut également diversifier notre offre touristique pour répondre aux attentes nouvelles de notre clientèle. Nous devons toujours et sans cesse améliorer notre attractivité. L'ambitieux programme d'investissements porté par la commune de Saint-Lary Soulan en est la meilleure illustration. Ainsi, la restructuration du Petit Montagnard au Pla d'Adet, la fin des travaux de réaménagement de l'Hospice du Rioumajou, la création de la Maison du Patrimoine, le projet de création d'une Maison de Santé, s'inscrivent dans cette logique.

Par ailleurs le développement d'une politique de labellisation des meublés de tourisme, favorisée par la mise en œuvre d'une politique de rénovation de l'hébergement touristique, conforte le maintien de Saint-Lary dans le peloton de tête des grandes stations.

Mais, la vie administrative locale poursuit son chemin.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Saint-Lary Soulan, Tramezaygues et Vignec, auparavant réunies au sein de la communauté de communes Aure 2008, ont rejoint la toute nouvelle communauté de communes Aure Louron. Les cinq communautés qui existaient dans nos deux vallées n'en font plus qu'une. Désormais ce sont 47 communes, représentées par 64 conseillers communautaires qui doivent travailler ensemble.

Est-ce possible ? Bien sûr ! Les 6 représentants de Saint-Lary Soulan tiendront toute leur place au sein de la nouvelle structure et veilleront au respect de deux principes clairement énoncés au cours de la procédure de mise en place de cette nouvelle communauté : la préservation des services rendus aux populations et la stricte neutralité fiscale pour les communes membres et donc pour leurs contribuables.

Comme vous pouvez le constater, les défis sont toujours aussi nombreux à relever. L'équipe municipale, les services de la collectivité s'efforceront de maintenir la qualité de vie et des services qui font que Saint-Lary Soulan demeure votre lieu de vie ou votre destination touristique privilégiée. Les intérêts des uns et des autres ne sont pas opposés. Bien au contraire.

Alors à tous et à toutes, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2017.

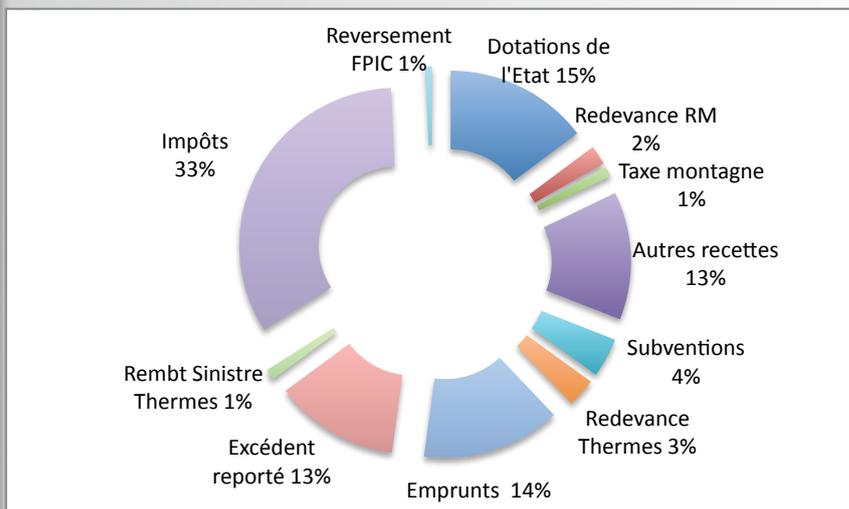
Jean Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Informations financières

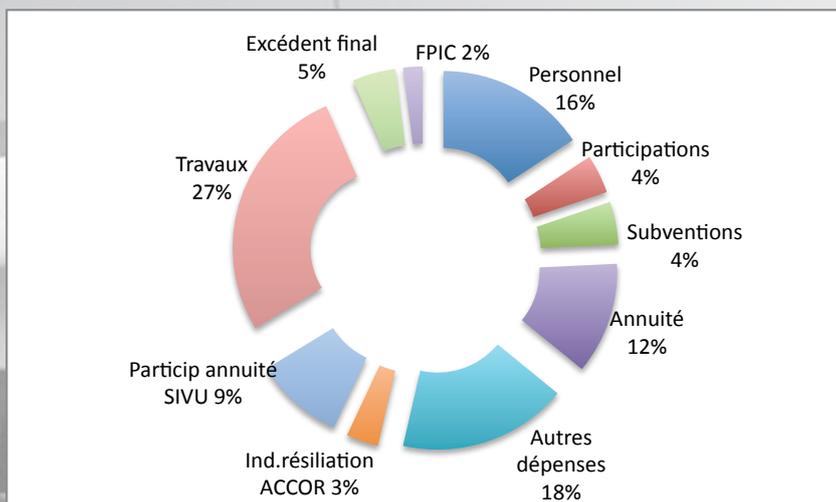
Répartition des recettes 2016

Les « Dotations de l'Etat » : 2.333.691 €
 La « Redevance Thermes » : 466.252 €
 La redevance « Remontées mécaniques » : 299.784 €
 Les « Impôts » : 5.283.173 €
 Le reversement FPIC : 109.234 €
 La Taxe Montagne : 169.760 €
 Le poste « Autres recettes » : 2.099.961 €
 Le montant des « Subventions » versées à la commune : 638.516 €
 Le montant des « Emprunts » : 2.242.000 €
 Le remboursement « sinistre Thermes » : 174.739 €
 « L'excédent reporté » : 2.012.475 €.

Le montant total des recettes pour l'année 2016 s'élève à 15.828.585 €.



Répartition des dépenses 2016



Les frais de « Personnel » : 2.483.593 €.

Le poste « Autres dépenses » : 2.789.747 € dont les frais de déneigement pour 113.499 € et frais de navettes (hors personnel) village pour 55.284 € et Pla d'Adet pour 21.297 €.

« L'indemnité de résiliation » versée à Accor : 530.479 €.

Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale : 316.240 €.

« La participation de l'annuité SIVU » : 1.474.160 €.

Le montant des « Subventions » : 711.460 €.

« L'Annuité » d'emprunt : 1.844.730 €.

Le montant des « Travaux » réalisés : 4.307.470 €

Le poste « Participations » : 641.497 €.

« L'excédent final » : 729.584 €.

Le montant total des dépenses pour l'année 2016 s'élève à 15.828.585 €.

Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

Depuis 2013, dans le cadre de la politique de réduction des dépenses publiques, on assiste à une baisse continue de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF). En 2016, le montant de la Dotation Générale de Fonctionnement versée à la commune s'élève à 2.004.850 € ce qui représente une baisse de 8,99 % par rapport à 2015 et une perte financière de 198.052 € pour le budget communal. Compte tenu de la réforme en cours, en 2017, cette baisse devrait atteindre 30 % par rapport à 2013. Cela représenterait une perte financière de 646.643 € pour le budget communal depuis 2013.

Participation au remboursement de l'annuité 2016 du SIVU AURE 2000

Le montant de l'annuité 2016, payé par le SIVU AURE 2000, s'élève à 1.731.223, 82 €. Cette annuité est financée par :

- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice : 237.276 €
- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice au titre de l'avenant n°5 : 178.646 €
- La location à l'ESF du chalet pour 12.000 €
- Les délaissements des communes sur les bases de calcul de la Taxe Montagne et de la Redevance 5% : Vignec (49.270, 42 €) et Cadeilhan-Trachère (51.188, 38 €).
- La part versée par la Commune de Saint-Lary Soulan s'élève à 1.474.160, 03 €. Elle comprend notamment le remboursement de l'annuité de délaissement exigé par la commune de Vielle-Aure et le remboursement d'une subvention versée par l'Europe au titre du FEDER (144.770, 17 €).

Pour rappel, suite aux lourds investissements réalisés par le SIVU AURE 2000 en 2008, il a été convenu qu'à partir de 2009, pour les communes d'Aulon et de Vignec, et de 2013, pour les communes de Cadeilhan-Trachère et de Vielle-Aure, les sommes correspondant à la différence entre les montants de la redevance de 5% et de la taxe montagne, perçus chaque saison, et ceux versés lors de la saison 2005/2006, dite année de référence, soient délaissés, au titre de la participation à l'annuité d'emprunt, au profit du SIVU. Cette année, les montants versés à la commune d'Aulon étaient inférieurs à ceux versés en 2005/2006, cette commune n'a procédé à aucun délaissement.

Dans le même temps, la commune de Vielle-Aure a refusé d'appliquer le délaissement demandé par le SIVU. Le montant de ce délaissement, de 126.546, 84 €, a été finalement pris en charge par la commune de Saint-Lary Soulan.

Participations obligatoires versées par la commune en 2016

- **Communauté de communes Aure 2008** (OPAH 2013-2014-2015 et 2016) : 6.036 €
- **Régie municipale Accueil** (salle hors sac du restaurant des Merlans) : 13.385 €
- **OPH 65** (redevance, taxe foncière et ordures ménagères des Marmottes) : 33.945 €
- **Association des logements saisonniers** (solde 2015 et versement du premier trimestre 2016) : 55.000 €
- **Association de valorisation du massif du Néouvielle** (Pôle d'Excellence Rurale du Col du Portet) : 5.273 €
- **Association « Loisirs Education Citoyenneté »** (gestion des centres de loisirs, solde 2015 et 2016) : 62.081 €
- **Association « Loisirs Education Citoyenneté »** (PEDT/TAP 2016) : 9.854 €
- **SIVU AURE 2000** (annuité d'emprunt, frais de fonctionnement et promotion Office de Tourisme) : 1.616.073 €

Répartition de la Redevance 5%

La base du calcul de cette redevance de 5 % est constituée par le chiffre d'affaires généré par l'exploitation des remontées mécaniques qui s'élève, pour 2016, à 12.637.623, 85 € HT.

En appliquant ces 5 %, le montant à répartir par le SIVU Aure 2000, en fonction de différentes conventions signées avec les communes, s'élève à 631.881, 20 €. La répartition s'est effectuée comme suit : 60.291, 16 € pour **Aulon**, 100.020, 80 € pour **Cadeilhan-Trachère**, 83.872, 95 € pour **Vielle-Aure** et 87.912, 49 € pour **Vignec**. Le solde, 299.783, 80 €, a été versé à **Saint-Lary Soulan**.

Répartition de la Taxe Montagne

Le montant de la Taxe Montagne, versé par la Société Altiservice aux cinq communes, s'élève cette année à 361.074, 97 €, réparti de la façon suivante : 31.307, 64 € pour **Cadeilhan-Trachère**, 44.039, 63 € pour **Vignec**, 46.422, 80 € pour **Vielle-Aure**, 34.931, 36 € pour **Aulon** : 43.464, 30 € et 169.759, 90 € pour **Saint Lary Soulan**. 240.716, 64 € ont été versés au **Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées**.

Impôts et taxes encaissés par le Département sur le territoire de Saint-Lary Soulan

En 2016, le Département des Hautes-Pyrénées a perçu directement sur le territoire de Saint-Lary-Soulan la somme de 1.951.500 € composée de **240.716 €** de taxe montagne, 32.300 € de surtaxe de séjour et 2.079.216 € au titre des impôts locaux (taxe foncière, CVAE et IFRER)

Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)

FPIC réglé par la Commune

En 2016, le montant de ce prélèvement s'est élevé à 316.240 €. Dans le même temps, la commune a bénéficié d'un reversement de 109.234 € découlant d'un classement national des communes établi en fonction d'un indice synthétique basé sur l'effort fiscal et le revenu par habitant.

La Commune de Saint-Lary Soulan a donc dû régler 207.006 € au titre du FPIC (contre 141.472 € en 2015).

FPIC réglé par la Communauté de Communes Aure 2008

En 2016, le montant de ce FPIC s'est élevé à 51.604 €. Là encore, la Communauté de Communes a bénéficié d'un reversement de 21.534 €. La Communauté de Communes Aure 2008 a donc dû régler 30.070 € au titre du FPIC (contre 17.236 € en 2015).

Participation des communes aux frais de fonctionnement du SIVU AURE 2000

Le montant de cette participation, en intégrant les mesures compensatoires liées aux investissements réalisés, est établi en fonction de la répartition de la taxe montagne. Cette répartition est effectuée entre les 5 communes supports de la station de sports d'hiver : Aulon (10, 71 %) pour 20.485, 60 €; Cadeilhan-Trachère (9, 61 %) pour 18.381, 57 €; Saint Lary Soulan (51, 94%) pour 99.348, 45 €; Vielle-Aure (14, 23 %): pour 27.218, 49 €; Vignec (13, 51 %) pour 25.841, 31 €. Le montant total s'élève à 191.275, 42 €.

Actualité intercommunale

Constitution de la Communauté de Communes Aure Louron

Dans le cadre la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République, du 7 août 2015, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, adopté par les services de la préfecture des Hautes-Pyrénées le 18 décembre 2015, a défini le territoire de cet Etablissement Public de Coopération intercommunale (EPCI) : les vallées d'Aure et du Louron. Cet établissement, dénommé Communauté de Communes Aure Louron (CCAL), est issu de l'extension de la Communauté de Communes des Véziaux d'Aure et de la dissolution des Communautés de Communes Aure 2008, d'Aure, de la Haute Vallée d'Aure et de la vallée du Louron. Officiellement créée le 1^{er} janvier 2017, la CCAL regroupe 47 Communes représentant 7.111 habitants. Son siège est situé au château de Ségure à Arreau.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire composé des 64 délégués émanant des conseils municipaux. Le nombre de délégués représentant chacune des communes membres a été défini par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 2016. La commune de Saint-Lary Soulan y est représentée par Jean-Henri Mir, André Mir, Pierre Forgue, Jacques Roca, Maryse Pomé et Aline Nars.

Les 64 délégués ont procédé à l'élection des membres du bureau de la CCAL. Il est composé d'un président, de quatre vice-présidents et de 5 délégués.

Président et vice-présidents

Président : Philippe Carrère, maire d'Arreau.
1^{ère} vice-présidente : Maryse Beyrié, maire de Vielle-Aure.
2^{ème} vice-président : Jean-Henri Mir, maire de Saint-Lary Soulan.
3^{ème} vice-président : Olivier Cartan, maire de Génos.
4^{ème} vice-président : Alain Dubernard, maire de Guchen.

Délégués

Jean-Michel Isoart, maire de Vignec,
Gilbert Rotgé, maire de Beyrède-Jumet,
Jean Mouniq, maire d'Aragouet,
Jean-Bertrand Dubarry, maire d'Aulon,
Noël Lacaze, maire de Loudenvielle

5 commissions ont été créées.

Commission aménagement:

- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
- PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays des Nestes)
- OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat)
- Aire d'accueil des gens du voyage.

Commission développement économique :

- Artisanat.
- Commerce.

Commission administration générale :

- Finances.
- Ressources humaines.
- Administration générale.
- Communication.

Commission environnement :

- Ordures ménagères.
- Natura 2000.
- Sentiers de randonnées communautaires.
- SPANC (assainissement non collectif).

Commission tourisme, Pays d'Art et d'Histoire, relations transfrontalières.

Les recettes du budget de la Communauté de Communes Aure Louron comprennent : les ressources fiscales; le produit des taxes, redevances et contributions aux services assurés; toutes dotations, subventions de l'Etat et des collectivités publiques; les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange de service rendu; le produit des dons et legs.

Conséquences financières pour la commune de Saint-Lary Soulan

Lors du travail préparatoire effectué en vue de la constitution de la Communauté de commune Aure Louron, les élus ont opté pour un budget dans lequel les contributions directes représentent 1,3 million d'euros. Par l'effet des bases de calcul retenues, la commune de Saint-Lary Soulan contribue donc au budget communautaire à hauteur de 454.000 euros (soit 35%) alors que sa population (965 habitants) ne représente que 14% de l'ensemble de la population de cette nouvelle entité communale (7.111 habitants).

Afin de respecter le principe de neutralité fiscale (pression fiscale constante pour la population), toute augmentation des taux appliqués par la Communauté de communes aura pour effet de diminuer d'autant ceux de la commune.

Cette baisse de la fiscalité communale devra être compensée par un transfert de charges. Si le montant de ce transfert de charges est inférieur à la contribution apportée par la commune, un mécanisme de retour de ressources (le delta trop perçu) sera instauré au profit de la commune.

Actualités communales

Réhabilitation du bâtiment du Petit Montagnard



Ce bâtiment, situé sur le site d'altitude du Pla d'Adet, commençait à présenter des signes de délabrement. Une vaste opération de rénovation de l'ensemble des réseaux, de l'isolation, du mode de chauffage, des façades et des huisseries a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Pascal et Odile SERVIN de Tarbes.

Ont été réalisés les travaux ci-après :

Sur la terrasse existante :

- La couverture d'une partie de la toiture terrasse existante afin d'aménager des toilettes publiques
- La réfection du complexe d'étanchéité de la partie non couverte afin de la rendre utilisable par la garderie et le centre de loisirs.

A l'Etage :

- L'aménagement d'un centre de loisirs pour 60 enfants.
- L'aménagement d'une garderie pour 40 enfants.

A l'Entresol :

- Remplacement de l'accès du local d'hébergement des pompiers à partir du niveau 1, par un accès à partir du rez-de-chaussée.
- Isolation phonique entre l'appartement concierge et le local des pompiers.
- Réhabilitation du local hébergement des pompiers.

Au rez-de-chaussée :

- L'aménagement d'une salle hors sac de 150 places.
- L'aménagement de locaux techniques pour les services « voirie » et Police Municipale.
- L'aménagement de garages pour les pompiers et la fourrière municipale.

A l'extérieur : aménagement d'un parvis piétons et traitement des façades.

Ces travaux se sont achevés au mois de décembre. Leur coût s'est élevé à 2.042.000 € HT, subventionné à hauteur de 35.000 € par la CAF (pour étage « enfance-petite enfance »), de 255.000 € du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées au titre de l'appel à projets pour le développement territorial et de 73.286 € au titre du Fonds de développement touristique.

Mise en accessibilité du bâtiment de la mairie

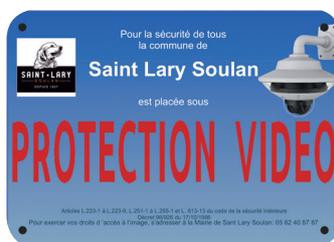


Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé, la commune s'est engagée à réaliser des travaux afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder aux bâtiments communaux accueillant du public. La première phase de ces travaux a porté sur l'accessibilité des bâtiments de la Mairie.

Ces travaux ont consisté en :

- L'installation d'un ascenseur permettant d'accéder aux salles de réunion et à la salle de conférences situées à l'étage.
 - La création d'une rampe d'accès extérieur.
 - Le remplacement de la banque d'accueil du service administratif.
 - La rehausse et la réfection de la cour intérieure.
- Le coût des travaux s'est élevé à 227.178 € TTC.

Mise en place d'un système de protection vidéo



Douze caméras de vidéo protection ont été installées au village. Elles couvrent la rue Vincent Mir (de la place de la mairie jusqu'à la pharmacie), le parvis de l'église, le parking du téléphérique, la rue de La Poste et les ronds-points nord et sud du village.

L'installation de ce système est à usage exclusivement préventif. Il vise notamment à prévenir les actes d'incivilité (dégradation du mobilier urbain). Ce système de vidéo protection est signalé par des panneaux. Le coût de ce projet, hors étude, s'est élevé à 200.000 € TTC subventionné à hauteur de 64.000 € par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Actualités communales

Début des travaux de la Maison du Patrimoine



Ce projet est né d'une réflexion des élus, relative à l'opportunité de réaliser, au cœur du village, un investissement valorisant le patrimoine de nos vallées et qui contribuerait à la diversification de l'offre touristique. Une lourde opération de rénovation et d'extension des anciennes maisons Verdier et Tapie a été lancée au printemps dernier. La Maison du Patrimoine, qui y sera installée, sera un pôle culturel qui racontera l'histoire de la vallée selon une approche pluridisciplinaire. Elle comprendra : une bibliothèque, une médiathèque, le Musée des traditions populaires de la vallée d'Aure (la commune a acquis la collection de l'ancien musée d'Ancizan) et des salles d'expositions temporaires et itinérantes. Ce nouvel espace ouvrira l'été prochain.

Le coût des travaux est estimé à 1.399.314 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Union Européenne à hauteur de 244 880 € HT, de l'Etat, à hauteur de 244.880 € HT, du Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, à hauteur de 244 880 € HT et du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, à hauteur de 244.879 € HT.

Travail sur le contenu culturel de la Maison du Patrimoine

Un Comité scientifique a été constitué afin de réfléchir au contenu culturel qui sera exposé dans cet espace. En plus du scénographe, il est composé de personnes issues du monde associatif (l'association de défense départementale du Patrimoine, le foyer culturel, l'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe, l'association "Mémoires des Vallées"), de représentants de la bibliothèque et de la médiathèque départementales et du Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron. Ont également été associés à la démarche, des "sachants", écrivains pyrénéens et personnes ayant effectué des recherches sur le patrimoine pyrénéen. Le Comité scientifique invite les habitants des vallées d'Aure et du Louron à faire part de leurs témoignages pour enrichir son travail.

L'exposition permanente rendra hommage, au travers d'une dizaine de portraits, à des acteurs de la montagne et le premier thème de l'exposition temporaire sera consacré à la neige.

Réhabilitation de l'Hospice du Rioumajou



La dernière phase de cette opération de réhabilitation a consisté à rénover l'espace restauration de l'Hospice et le logement des bergers et vachers (réalisés au printemps), à installer deux toilettes (dont l'une conforme aux normes handicapées) et à aménager 27 couchages et un logement pour les gardiens à l'étage (achevés en décembre).

En 2018, grâce à l'utilisation de la production hydroélectrique générée par une pico-centrale électrique, le refuge sera alimenté en électricité. Cette opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie.

Rappelons que l'un des objectifs du réaménagement de ce bâtiment historique était de lui redonner sa vocation première d'accueil. Dès le printemps 2017, une offre d'hébergement sera proposée. Ce refuge sera alors de nouveau une étape entre la vallée d'Aure et le Sobrarbe, lieu de passage historique des pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle.

Le coût de cette seconde phase de travaux est de 396.764 €, financé à hauteur de 198.382 € par des crédits européens, de 39.676.47 € par l'Etat et de 12.181 € par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Projet de création d'une Maison médicale de santé

Afin de lutter contre la déprise médicale, les élus de Saint-Lary Soulan ont initié un projet de Maison de Santé afin d'inciter de jeunes médecins à venir s'installer dans notre vallée. Une vingtaine de personnel de santé (médecins, infirmières, kinésithérapeutes et dentiste) a d'ores et déjà adhéré à cette démarche et ce projet a pu être transmis à l'Agence Régionale de Santé.

Cette Maison de Santé sera implantée sur une partie de l'ancien camping municipal. Deux logements de type T2 et une salle de repos seront aménagés dans le bâtiment existant et la construction d'un nouveau bâtiment, d'une surface de 1.000 m², permettra d'accueillir les professionnels de santé qui disposeront d'une salle de radiologie et de télé-médecine.

Cette qualité et cette proximité de soins répondra aux attentes des habitants de notre vallée et de la clientèle touristique.

Travaux réalisés sur le site de Frédancon



Suite aux dégâts causés par les crues de 2013 et 2015, de nouveaux enrochements ont été réalisés sur berges de la Neste, en aval du pont de Frédancon.



Les piliers de ce pont ont également été consolidés et un passage à gué a été créé. Des toilettes sèches ont également été installées.

Adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme

Le 24 mars 2016, le Conseil municipal de Saint-Lary Soulan a entériné la révision du Plan Local d'Urbanisme associée à une Approche Environnementale de l'Urbanisme. Cette procédure, engagée depuis 2012, a fait l'objet de multiples réunions du comité de pilotage (secondé par la cabinet ARTELIA) et d'un travail mené en étroite collaboration avec les services de l'Etat et l'ensemble des organismes associés.

En plus d'intégrer les nouvelles prescriptions légales en matière d'urbanisme, la volonté politique des élus a été de se doter d'un outil d'aménagement suffisamment détaillé et performant afin de parvenir à maîtriser, dans les années à venir, développement harmonieux et respect du cadre de vie. Ce Plan Local d'Urbanisme répond à quatre objectifs principaux :

- Favoriser l'habitat permanent.
- Equilibrer et maîtriser l'urbanisation.
- Protéger et valoriser l'environnement.
- Développer l'activité économique de la commune.

Travaux divers

Poursuite des travaux au quartier « Espeyrias »

Des travaux ont été engagés sur ce quartier depuis 2015. Ils ont consisté à enfouir les réseaux secs (téléphoniques et électriques), en la rénovation de certains tronçons du réseau d'assainissement et à l'installation de fourreaux pour le passage de la fibre optique.

En 2015, ces travaux de génie civil ont été réalisés dans les rues de l'Edelweiss, du Pic d'Aret, du Batoua et des Gentianes. La réfection de ces rues a été réalisée en 2016. En 2016, ces travaux de génie civil ont été réalisés dans les rues de l'Arbizon, Mirabelle et une partie de l'impasse des Palombes.

En 2017 : achèvement des travaux dans l'impasse des Palombes, réfection des chaussées et le Syndicat Départemental d'Energie devrait procéder à la dépose des poteaux électriques.

Tous ces travaux ont été financés par la commune.

Alimentation en eau potable de Tourette et du Col du Portet

La commune a procédé à des travaux d'alimentation en eau potable sur le secteur de Tourette et du Col du Portet dans la perspective de créer deux restaurants d'altitude sur le domaine skiable. Le coût de cette opération s'est élevé à 180.000 € HT.

Une réflexion a également été engagée avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure afin d'envisager la meilleure solution à adopter sur ces secteurs en vue du traitement des eaux usées.

Travaux de rénovation de la piscine municipale

Ces travaux ont consisté en la mise en place d'une pompe à chaleur, opérationnelle depuis cet été. Elle a permis d'augmenter sensiblement la température des deux bassins de nage de plus de 3°. Une étude a été lancée afin de réaliser la réfection du revêtement des bassins. Ces travaux, dont le coût est estimé à 259.357 € HT, seront réalisés au printemps 2017. Dans le même temps, des aménagements seront réalisés afin de faciliter l'accès de la piscine aux personnes à mobilité réduite.

Bornes électriques

Installation de deux bornes afin de recharger les véhicules électriques au parking des Chardons et à celui du Téléphérique. Cette opération a été réalisée en étroite collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energie.

Réaménagement de la coursière menant à Sailhan suite à son effondrement.

Entretien des chaussées sous le bâtiment de l'Armazan, à Soulan et sur la route d'accès et le parking du VVF.

Actualités communales

Regroupement Pédagogique Intercommunal "Saint-Lary Soulan-Vielle-Aure"



Compte tenu de la diminution progressive du nombre d'élèves et afin de continuer à proposer aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, les communes de Saint-Lary Soulan et de Vielle-Aure, après de nombreux échanges entre élus, ont créé un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ce RPI, accepté par les services départementaux de l'Education Nationale pour une durée de deux ans, s'est réalisé dans de très bonnes conditions avec une collaboration efficace des deux mairies et a été mis en place lors de la rentrée 2016. Le 1^{er} septembre dernier, 125 élèves originaires des communes d'Azet, Cadeilhan-Trachère, Camparan, Ens, Estensan, Guchan, Sailhan, Tramezaygues et Vignec en plus de ceux de Saint-Lary Soulan et de Vielle-Aure ont été accueillis.

Les enfants de l'école élémentaire ont été accueillis sur le site scolaire de Vielle-Aure et ceux de l'école maternelle, sur celui de Saint-Lary Soulan. Le transport des enfants entre les deux sites est assuré par les services de la mairie de Saint-Lary Soulan et les horaires de classe ont été adaptés afin de permettre aux familles d'accompagner les enfants sur chacun des sites. La classe se déroule désormais de 8h50 à 16h.

L'école maternelle comprend trois classes (« la toute petite et la petite section », « la moyenne section » et « la grande section ») et compte 57 élèves.

L'équipe pédagogique est constituée de trois enseignants (Nathalie Lejeune qui a en charge les élèves de Grande Section et assume les fonctions de Directrice; de Mathilde Pucheu, qui a en charge les élèves de Moyenne Section et de Gilles Bonnard qui a en charge les élèves de Toute Petite et Petite Sections) et de trois Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (Fabienne Courrège et Christelle Valencian, qui dépendent de la mairie de Vielle-Aure et Martine Navarre, qui dépend de la mairie de Saint-Lary Soulan).

L'accueil des enfants à partir de deux ans, spécificité de l'école de Saint-Lary Soulan, a nécessité de mettre en place une nouvelle répartition des classes, d'augmenter la capacité du dortoir pour la sieste, d'acheter du mobilier adapté aux tout petits et de procéder au réaménagement des sanitaires. En accord avec les services de l'Education Nationale, une passerelle entre la garderie et l'école a été créée afin d'accueillir au mieux les tout petits. Certains enfants sont ainsi accueillis à la garderie à la sortie de la cantine. Enfin, les deux matinées d'adaptation, mises en place en juin dernier, afin de faciliter leur première rentrée à l'école seront reconduites en 2017.

Le service de cantine est toujours assuré de 12h à 13h45 par le personnel de la mairie et celui de la garderie, de 7h45 à 8h50 puis de 16h45 à 19h.

Enfin, les enfants de la Grande Section, encadrés par des moniteurs de l'Ecole de Ski Français, sont initiés à la pratique du ski et ceux de la Moyenne Section, à la pratique de la luge.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Suite à la mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal "Saint-Lary Soulan - Vielle-Aure", depuis la rentrée 2016, les Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) pour les classes de l'école maternelle se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 16h45 au sein de l'établissement.

La gestion de ces TAPS est toujours confiée à l'association "Loisirs, Education et Citoyenneté" (LEC).

Les activités proposées sont nombreuses et diverses (danse, loisirs créatifs, cuisine, jeux de coopération, ...). Elles ont pour principal but de développer les sens de l'enfant (motricité, langage, ...) ainsi que son développement moteur.

Par leur côté ludique, ces différentes activités favorisent l'épanouissement des enfants. Elles créent des rapports privilégiés avec les adultes, différents de ceux établis lors du temps académique. Ils sont une continuité dans la scolarisation de l'enfant et dans sa quête des apprentissages.

Cette année, ces TAPS sont répartis sur quatre cycles et le personnel mobilisé pour assurer l'encadrement de 51 enfants se compose des Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles, d'un animateur, des personnels de la mairie et de l'éducateur sportif.

La gestion et le coût de ces Temps d'Activités Périscolaires sont à la charge de la commune avec une participation financière des parents.

Bilan des centres de Loisirs et des haltes-garderies

Afin de répondre aux besoins des parents (habitants de la vallée ou vacanciers), la commune de Saint-Lary Soulan met à leur disposition deux haltes-garderies et deux centres de loisirs.

Bilan des haltes-garderies

Les deux haltes-garderies communales sont directement gérées par le personnel de la mairie. Ce dernier est composé de 9 emplois équivalent plein temps : un cadre de santé, Sabine Fouga (également responsable du Pôle « Petite enfance »), 3 Educatrices de Jeunes Enfants, 3 Auxiliaires Puéricultrices, 1 personnel d'entretien et une secrétaire.

La halte-garderie « Les marmottes » est ouverte tous les jours au cours des saisons d'hiver et d'été et du lundi au vendredi et, hors saison, du mois d'avril jusqu'à l'ouverture de la station. Sa capacité d'accueil au cours de la saison d'hiver passe de 24 à 30 enfants. En 2016, elle a accueilli 403 enfants (résidents et vacanciers).



La halte-garderie « Le petit montagnard » est ouverte tous les jours durant la saison d'hiver (4 mois). Au cours de la saison hivernale 2015-2016, elle a accueilli 653 enfants.

Le bâtiment « Le petit montagnard » a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation. Les nouveaux locaux de la halte-garderie et du centre de loisirs ont été ouverts le 16 décembre dernier. Ils répondent aux normes de sécurité et permettent au personnel, qui dispose d'excellentes conditions de travail, d'assurer un accueil de qualité aux enfants vacanciers ainsi qu'aux enfants résidant sur la station et aux enfants des personnes travaillant sur la station. Ces locaux donnent une image positive de la station et valorisent son implication dans le label « Famille Plus ».

Bilan des centres de loisirs

La commune de Saint-Lary Soulan a confié la gestion des centres de loisirs « Les marmottes », situé au village, et du « Petit montagnard », situé au Pla d'Adet, à l'association « Loisirs, Education et citoyenneté » (LEC). Ces deux centres accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le centre de loisirs « Les marmottes » est ouvert tous les jours de 7h45 à 18h30 pendant les vacances scolaires de la zone de Toulouse et, depuis cette année, le mercredi après-midi, de 12h à 18h30, hors vacances scolaires.

Le mercredi après-midi, le transport des enfants entre l'école et la halte-garderie est assuré par les services de la mairie et le repas est assuré par le personnel du LEC (en collaboration avec le service de restauration de l'UCPA). Le personnel du LEC assure également le relais avec l'école de rugby en collaboration avec l'animateur sportif. En 2016, en dehors des vacances scolaires, le centre de loisirs « Les marmottes » a accueilli, en moyenne, 4 enfants par jour. Pendant les vacances scolaires, cette moyenne journalière passe à 12 enfants (soit 149 enfants).

Le centre de loisirs « Le petit montagnard » est ouvert pendant la saison d'hiver. Au cours de la saison hivernale 2015-2016, il a été ouvert 104 jours et a accueilli 641 enfants.

Communauté de Communes Aure 2008

Création d'un sentier entre Traouès et Caneilles

La création de cette portion de sentier va permettre de sécuriser la liaison piétonne entre le chemin de Caneilles et celui de Traouès.

L'étude menée par les services de l'ONF a défini un tracé de 441 mètres qui reprend un chemin rural existant et sera prolongé par la création d'un sentier de 70 mètres. Cet aménagement permettra de garantir la pérennité du cheminement par la maîtrise du foncier, de valoriser le patrimoine remarquable en conservant la traversée du village de Tramezaygues et de limiter les coûts d'entretien.

La traversée du ruisseau du Rioumajou sera assurée par la mise en place d'une passerelle suspendue. Une purge de la falaise et des blocs longeant la route D929 a été réalisée afin d'élargir le cheminement en pied de falaise. Une glissière de sécurité mixte bois/métal sera posée au printemps 2017. Ce nouveau circuit figurera dans les prochaines éditions du topoguide de la Haute Vallée d'Aure.

Le coût est estimé à 103.300 € HT, subventionné à hauteur de 20 660 € HT par l'Etat (DETR), de 10.611 € HT par le Parc National des Pyrénées et de 30.000 € HT par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Projet d'installation de containers semi-enterrés sur le secteur « Pla d'Adet, Espiaube et Soulan »

Le dispositif d'installation de 55 containers semi-enterrés qui seront implantés sur 19 points de collecte situés sur les sites du Pla d'Adet, d'Espiaube et de Soulan a été arrêté. Leur installation et l'acquisition d'un camion benne seront effectives en 2017.

Actualités communales

Actualité de la police municipale



Depuis le 25 novembre, Eric Rey a été nommé garde particulier assermenté et agréé sur la vallée du Rioumajou et a intégré la police municipale de Saint-Lary Soulan. En été, il assure la surveillance de la pêche dans les cours d'eau, du domaine forestier et de la voirie routière sur le site du Rioumajou et, en hiver, il effectue les missions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique sur le site du Pla d'Adet.

Pour assurer leurs différentes missions, les trois membres permanents de la police municipale reçoivent le renfort d'un agent au cours de la saison estivale et de huit agents au cours de la saison hivernale.

Pour l'hiver 2016-2017, les postes mobiles de la gendarmerie ont été remplacés par des réservistes et un des huit postes du Détachement de Sécurité et d'Intervention de la gendarmerie mobile affecté au village a été supprimé.

Informations en bref

-Acquisition d'une balayeuse afin de nettoyer les rues du village sans recourir à l'usage de produits phytosanitaires.

- Acquisition d'un véhicule tout terrain affecté, l'été, à la vallée du Rioumajou et l'hiver, aux interventions du personnel communal sur Soulan.

- Acquisition des logements du Parc National des Pyrénées Avec cette acquisition, la commune, propriétaire du terrain attenant, dispose d'une unité foncière de 4.000 m² qui fera l'objet d'un aménagement (création d'une halle notamment).

- La commune dispose désormais d'une voiture électrique. Ce véhicule a été financé par une dotation du Ministère de l'Environnement, dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » et par une participation financière du Parc National des Pyrénées et de la commune. Il est utilisé par les agents communaux et les agents de la Maison du Parc National de Saint-Lary Soulan.

Bilan du complexe thermal Sensoria

Bilan du centre thermal

En 2016, le centre thermal de Saint-Lary Soulan a accueilli 2.730 curistes (contre 2.646 en 2015) soit 46.255 journées de cures (en augmentation de 3,1 % par rapport à l'année précédente). Les périodes de fréquentation les plus fortes demeurent les mois de septembre et d'octobre. Le taux de fidélisation de la clientèle est estimé à 80% et le taux de satisfaction à plus de 90%. 46% des curistes sont âgés de 60 à 69 ans et 30 % entre 70 et 79 ans. Près de la moitié sont originaires des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. A noter que cette 27^{ème} saison thermale a été prolongée d'une semaine et s'est achevée le 6 novembre.

Le centre thermal génère près de 70.000 nuitées et son poids économique est estimé à 4 millions d'euros.

En 2017, de nouvelles formules vont être proposées à la clientèle et notamment des cures « ORL enfants et adolescents » qui seront associées à un programme d'animations ludiques, les après-midis, pendant les vacances scolaires.

Sensoria Spa

Au cours de l'année 2016, 5.294 soins ont été réalisés. Depuis le lancement de la marque « Sensoria Spa By Nuxe » en décembre 2014, Sensoria Spa a enregistré une progression de 46%. Pour cette année, Le chiffre d'affaires s'élève à 572.000 € contre 463.000 € en 2015. A noter que l'acte d'achat est désormais effectué à 90% sur place et ne passe plus par un réseau de distribution. La collaboration mise en place avec les hébergeurs du village afin de mieux faire connaître les soins « Nuxe » à la clientèle valléenne a de nouveau porté ses fruits et, grâce à la qualité des soins prodigués et au dynamisme du personnel, l'indice de satisfaction de la clientèle a été conforté.

Sensoria Rio

Grâce à une bonne saison d'hiver, favorisée par la météo, et une politique tarifaire adaptée pendant la saison d'été, avec le « Pass séjour » de 4 heures fractionnable et réutilisable, le Sensoria Rio a enregistré une augmentation de 3% de son activité. Le nombre d'entrées est de 48.763 (contre 48.606 en 2015), le ticket moyen s'élève à 13,78 € et le chiffre d'affaires à 648.000 € (contre 629.000 € en 2015).

Sensoria Fitness

Le centre de fitness a fait l'objet d'un « relooking » d'ensemble et de nouveaux équipements ont été installés. La diversité des programmes proposés par les coachs sportifs, en individuel ou en collectif, a été plébiscitée par de nombreux pratiquants. La qualité de ces aménagements a permis d'accueillir des clubs de rugby du TOP 14 en vue de leur préparation physique.

Bilan d'activité des Régies

Bonne saison hivernale pour les Régies

Le défaut d'enneigement naturel de cette saison hivernale 2015-2016 a perturbé l'exploitation des activités de la Régie « Accueil ». L'activité du Refuge de l'Oule a notamment pâti de la piste d'accès restée fermée une grande partie de la saison.

Malgré ce contexte particulier, le chiffre d'affaires cumulé de la Régie « Accueil » s'élève à 1.044.236 €, en augmentation de 1,7% par rapport à la saison dernière. Ce bon résultat s'explique par une hausse de 10,5% de l'activité du Bar Restaurant des Merlans (qui enregistre une deuxième saison consécutive de hausse à plus de 10%) qui a généré un chiffre d'affaires de 704.547 €. L'installation d'un petit chalet sur la terrasse (avec vente de boissons à l'extérieur), l'animation assurée par un DJ plusieurs fois dans la saison et le « relooking » de la salle du self ont donné pleinement satisfaction.

La fermeture de la piste d'accès au refuge de l'Oule pendant une grande partie de la saison, a lourdement impacté son activité. La baisse de 16,5%, de son chiffre d'affaires (297.489 € cet hiver contre 347.100 € l'hiver dernier) a été plus particulièrement marquée lors des vacances de février et la dernière semaine d'ouverture de la station. L'activité sur les mois de janvier, février et mars a été quasiment identique à celle de l'hiver dernier.

Avec un chiffre d'affaires de 42.200 €, la fréquentation du Camping a été quasiment similaire à celle de la saison hivernale 2014-2015.

Pour la Régie « Sportive », la deuxième année d'exploitation de la patinoire extérieure, installée au cœur du village, a connu une forte fréquentation (notamment pendant les vacances scolaires). Elle a comptabilisé 11.303 entrées (contre 9.458 l'hiver précédent) pour un chiffre d'affaires de 66.631 € (contre 50.019 € en 2014-2015).

Bilan estival des Régies

Grâce aux excellentes conditions climatiques de cet été, tous les établissements des Régies ont enregistré une progression moyenne de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 30% par rapport à l'été 2015.

La Régie Accueil

En plus de l'habituelle fréquentation des randonneurs, le Refuge de l'Oule a servi les repas aux ouvriers du chantier d'agrandissement de l'évacuateur de crue du barrage. Si le nombre de nuitées a légèrement augmenté (il est passé de 1.058 en 2015 à 1.107 en 2016), l'augmentation du nombre de repas servis (1.724 contre 955 l'année précédente) a grandement contribué à la hausse du chiffre d'affaires de l'établissement, passé de 85.310 € en 2015 à 110.374 € cet été.



Suite aux travaux réalisés par la commune, l'Hospice du Rioumajou a également vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 14.000 € pour atteindre 55.946 €.

Le nombre des repas est passé de 1.605 en 2015 à 2.270 cet été.

Quant au camping municipal, il a enregistré une fréquentation équivalente à celle de l'été 2015.

La Régie Sportive

Grâce aux conditions climatiques que nous avons connues cet été, la piscine municipale a enregistré une forte augmentation de sa fréquentation : 16.653 entrées ont été comptabilisées contre 12.681 l'été dernier. Le changement de la pompe à chaleur a permis d'augmenter sensiblement la température de l'eau des deux bassins de nage (de plus de 3°C) et de fournir à la clientèle une pataugeoire désormais chauffée entre 28 et 30°C.

Bilan du centre de secours de Saint-Lary Soulan

Du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Lary Soulan ont réalisé 588 interventions. 386 ont consisté en des secours à la personne, 27 sur des accidents routiers, 22 sur des feux de bâtiment et 22 sur des feux de végétation. Le reste a consisté en des opérations diverses (ascenseur, dégagements de personnes, ...). A noter que les sapeurs pompiers ont été mobilisés sur trois feux de végétation importants : en septembre, à Agos, au cours duquel 70 hectares ont brûlé et, en décembre, à Vielle-Louron puis, à Aragnouet (Le Plan) au cours duquel 330 hectares ont brûlé.

Le centre de secours de Saint-Lary Soulan est composé de 30 sapeurs-pompiers bénévoles, 1 médecin et 3 infirmières.

Actualités communales

Bilan du groupement pastoral de Soulan

Au cours de cette année 2016, le groupement pastoral de Soulan a effectué de nombreuses missions : cartographie de la montagne, tenue des carnets de pâturage, élaboration des dossiers d'aides au gardiennage et des dossiers d'aides pour les aménagements pastoraux, déclaration PAC pour effectuer les déclarations de surface, tenue à jour du registre de pâturage des ovins et bovins, nettoyage et entretien des cabanes et vidange des sanitaires, pose et dépose du parc de tri d'Espiaube et de la clôture mobile d'Espiaube au Plagnou et nettoyage du presbytère après travaux.

Cet été, 1361 ovins et 306 bovins appartenant à 20 éleveurs (3 locaux, 14 originaires du département, 2 de l'Ariège et 1 de la Haute-Garonne) ont été accueillis sur les estives. On peut de nouveau saluer l'investissement du berger, payé à l'année par la commune (fait unique dans le département), et le travail en bonne intelligence réalisé avec le vacher d'Aulon afin que les zones de pâturage soient respectées. Des soins ont été apportés aux ovins tous les quinze jours (voire toutes les semaines).

Cette année, le Groupement pastoral de Soulan a réalisé des travaux de protection de la cabane et d'agrandissement du parc du Plamayou.

Bilan du groupement pastoral du Rioumajou

Les estives gérées par le groupement pastoral du Rioumajou s'étendent sur 4.354 hectares dont 2.160 sont admissibles à la Politique Agricole Commune (PAC).

Elles appartiennent à la commune de Saint-Lary Soulan, et, pour partie, en indivision, aux communes de Saint-Lary Soulan et de Sailhan. Lors de la saison d'estive 2016, 117 bovins, 3.179 ovins, 74 caprins et 8 équins appartenant à 29 éleveurs transhumants (3 locaux, 25 originaires du département et 1 du département de la Haute-Garonne) ont été confiés au « berger-vacher », embauché pour la saison.

Le territoire géré par le groupement pastoral du Rioumajou comprend 9 cabanes pastorales, 7 parcs de tri et un passage canadien. Un héliportage annuel est réalisé pour ravitailler l'ensemble de ces cabanes.

Saluons le travail effectué pendant des années par Jean Paul DUBOUILH, récemment disparu, qui, en sa qualité de président du groupement pastoral, a oeuvré efficacement à son développement.

Bilan de l'Association Foncière Pastorale de Soulan



L'association Foncière Pastorale de Soulan a procédé à l'élargissement et au confortement du chemin de Cazaux situé à Soulan. Ces travaux ont permis d'améliorer l'accès pour les engins agricoles afin de gagner les prés de fauche situés à proximité du village. Le montant de ces travaux s'est élevé à 34.000 € HT. Des aides ont été allouées par la Région et le Conseil départemental au titre des travaux d'amélioration pastorale.

En 2017, l'AFP de Soulan va proposer au Comité syndical de procéder à la rénovation du réseau des rigoles agricoles après validation de ce projet par les services de la police de l'eau.

Réouverture de la Maison de l'Ours

Afin de rouvrir « La maison de l'ours » le 1^{er} août, une convention d'exploitation a été signée entre la commune de Saint-Lary Soulan, la société Altiservice, propriétaire du bâtiment, et la société « URSUS », qui en assure la gestion jusqu'au 30 juin 2019.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gestionnaire de créer un centre d'interprétation dédié à l'ours, « La falaise des ours », qui serait unique en France. A cet effet, une association, « Autour de l'ours » a été créée. Elle a pour objet de soutenir la création de ce centre en développant des actions pédagogiques et de sensibilisation envers le public. Cette association et la société « Ursus » disposent de trois ans pour fédérer les énergies et trouver des financeurs.

La visite accompagnée et commentée de cet établissement, dure 45 minutes. Elle propose un espace pédagogique, la projection d'un film documentaire, un atelier de création d'empreintes et s'achève par la découverte de Lugo, jeune ours originaire d'Espagne. Au cours du mois d'août, la maison de l'ours a accueilli 3.000 visiteurs et la fréquentation annuelle est estimée à 15.000 entrées.

Actualité du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi

- 16^{ème} forum de l'emploi saisonnier

A l'occasion des 20 ans du GIPE, une exposition retraçant les actions et remerciant tous les partenaires était à découvrir lors de ce Forum. 45 employeurs et 400 visiteurs y ont participé. Sur les 265 postes proposés, le GIPE a enregistré 58% de taux de placement. Au cours de cette journée, un espace pour la saison d'été a été mis en place dans le cadre du partenariat « Mer-Montagne ».



Une convention de partenariat, entre la Maison des Saisonniers du Cap d'Agde et le GIPE a été signée sous le parrainage de Gilbert MANCIET, Sous-Préfet de Bagnères-de-Bigorre.

- Labellisation du GIPE en Maison des Services Au Public
Cette labellisation s'inscrit dans la continuité des missions du Relais Services Au Public avec pour vocation de délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics concernant les démarches administratives.

- 2 Gazettes des saisonniers

Ces journaux ont été réalisés par le personnel du GIPE et ont été distribués dans les boîtes aux lettres du canton Neste-Aure-Louron en juillet et en décembre (soit 12 000 exemplaires). Ces gazettes mettent en valeur des parcours professionnels ou des actions sur les Vallées d'Aure et du Louron.

- 3^{ème} édition du Goûter des Saisonniers

A l'occasion de ce troisième goûter, organisé le 12 décembre, des cartes « Pass Saisonnier » ont été distribuées aux saisonniers. Depuis 2014, plus de 400 cartes ont été réalisées. Elles permettent de bénéficier d'avantages et de réductions chez les commerçants partenaires.

- Agrément du Service Public Régional de l'Orientation
Cet agrément permet au GIPE de percevoir la part hors quota de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Cette année, le GIPE a également bénéficié du soutien du Crédit Agricole et d'EDF

Bilan du Groupement d'employeurs des vallées d'Aure et du Louron

En 2016, le GEVAL groupement d'employeurs multisectoriel mixte (entreprises, collectivités) a employé 84 salariés mis à disposition auprès de ses 41 entreprises adhérentes. Cela représente 27 en équivalent temps plein employés en moyenne tout au long de l'année.

Actions

Participation au « 6^{ème} Forum Transvalléen pour l'Emploi Saisonnier et la Pluriactivité » et au 12^{ème} RDV de l'Emploi à Tarbes. Ces Forums permettent de diversifier la recherche de candidats pour nos adhérents.

Conférence sur les groupements d'employeurs à Béziers. Un partenariat avec le Bassin de Béziers est à l'étude.

Séminaire « Oser les groupements d'employeurs » à Bercy qui a permis de présenter le potentiel des groupements d'employeurs aux acteurs économiques publics et privés.

Partenariats

Partenariat avec le Groupement d'Employeurs de Noirmoutier et de l'île d'Yeu. Le GEVAL a signé son premier CDI avec un salarié qui travaille en hiver sur la station de ski de Peyragudes et l'été avec Cycl'Hop une entreprise de locations de vélos à Saint-Jean de Monts. Ce contrat CDI est une première en France.

Partenariat avec le CIC afin de promouvoir le développement local par un double accompagnement, bancaire et social.

Partenariat EDF afin de professionnaliser les réponses aux appels d'offres des entreprises adhérentes.

Partenariat GIPE afin de développer les synergies entre les deux structures.

Formation

Formations qualifiantes pour les salariés GEVAL. Le GEVAL continue à mettre l'accent sur la professionnalisation de ses salariés et, en accord avec les besoins des entreprises adhérentes, a mis en place et financé diverses formations.

Formations pour les chefs d'entreprises. Le GEVAL en tant qu'organisme de formation, propose des formations individuelles ou collectives aux chefs d'entreprises, sur des thèmes comme l'informatique, le droit du travail, les conditions de travail, la sécurité au travail ...

Indicateur BIOM

L'indicateur BIOM permet de mesurer l'impact direct du GEVAL sur l'emploi local. Il est de 93%, ce qui veut dire que 93% des dépenses du GEVAL profitent à l'économie locale. Avec ce très bon indicateur, le GEVAL contribue au maintien et au développement de l'activité économique locale. Nos entreprises sont encouragées à s'engager dans cette démarche responsable.

Renseignements GEVAL par Tél : 05.62.40.03.15 ou par mail geval65@yahoo.fr

Actualités communales



Récipiendaires de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale

Elus

- André MIR (médaillé d'Argent)
- Maryse POMÉ (médaillé d'Argent)

Personnel communal

- Michel BROUSSE (médaillé d'Argent)
- Isabelle DUCUING (médaillé de Vermeil)

- Irène MALO (médaillé de Vermeil)
- Joseph BUIL (médaillé de Vermeil)
- Christine MOREILHON (médaillé de Vermeil)
- Marie-Christine IGLESIAS (médaillé de Vermeil)

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, la Croix du Combattant a été remise à Jean REY pour sa participation à la guerre d'Algérie.

Mouvements de personnel en 2016

Recrutements

Sabine FOUGA : Cadre de Santé, Directrice du Pôle "Petite Enfance", nommée par voie de détachement des Hôpitaux de Lannemezan à la Halte-Garderie à compter du 1^{er} juin 2016

Fanny RIPPLING : recrutée à compter du 6 juin 2016 pour une durée de 3 ans dans le cadre d'un contrat "Emploi Avenir" et affectée à la Maison du Parc National des Pyrénées.

Guillaume AIO : Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, recruté au Service Technique à compter du 11 juin 2016 en remplacement de Roger BRUEL.

Sonia SELVA : Adjoint Administratif 2^{ème} classe, recrutée au Service Achats à compter du 3 octobre 2016 pour une durée d'un an en remplacement d'**Isabelle MIR-RIBES**, partie en détachement dans une autre collectivité.

Nomination "Stagiaire"

Gabriel SELVA : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté au Service Technique à compter du 1^{er} juin 2016 en remplacement de Georges BARBE.

Tiphaine ARNAUD : Adjoint Administratif 2^{ème} classe, affectée à la halte-garderie à compter du 1^{er} septembre 2016, en remplacement d'**Aurélie HUC**.

Titularisation

Marie-France POL : Auxiliaire de Puériculture, 2^{ème} classe, affectée à la Halte-Garderie, titularisée au 1^{er} juillet 2016.

Départs

Marie KIEKEN : Agent d'accueil à la Maison du Parc National des Pyrénées en contrat « Emploi Avenir » a cessé ses fonctions le 23 février 2016.

Guy GAILHARD : Adjoint Technique 2^{ème} classe, affecté au Service Technique a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mai 2016.

David DIDIUS : chargé de mission handicap a quitté la collectivité le 1^{er} juin 2016.

Noël des enfants



Le Comité des oeuvres sociales

Comme chaque année, le Comité des oeuvres sociales de Saint-Lary Soulan a organisé le Noël des enfants. Ce comité organise également les repas de fin de saison d'hiver et d'été qui permettent à l'ensemble des employés, permanents et saisonniers, de partager d'agréables moments de convivialité.

Station de Saint - Lary Soulan

Une saison 2015-2016 impactée par un début d'hiver exceptionnellement chaud



Le déficit de neige naturelle du début de saison associé à des températures exceptionnellement douces jusqu'au 15 janvier a lourdement impacté cette saison hivernale 2015-2016.

Le domaine skiable a toutefois pu être ouvert à partir du 5 décembre. Et si le télésiège du Lita et le nouveau télésiège des Bouleaux n'ont pu être respectivement mis en service que le 17 et le 22 janvier, la fréquentation exceptionnelle des vacances de février a tout de même permis à la station de Saint-Lary de réaliser 545.000 journées/skieurs pour un chiffre d'affaires de 12.637.623 €. Résultat qui conforte la station de Saint-Lary à la première place des stations des Pyrénées françaises.

Grâce à la production de neige de culture, habituellement stoppée au début du mois de février, mais prolongée jusqu'au 9 mars, l'ensemble du domaine skiable a pu être ouvert à partir de la mi-février. Pour mémoire, cette production de neige de culture a nécessité l'utilisation de 351.000 m³ d'eau contre 274.000 m³ la saison dernière (soit une augmentation de 28%).

L'exploitation du nouveau Télésiège des Bouleaux a permis de fluidifier la circulation des skieurs du secteur du

Pla d'Adet vers celui d'Espiaube tout en désengorgeant le secteur de Soum de Matte.

Sa fonctionnalité a été appréciée par les skieurs et les professionnels des écoles de ski de la station.



Malgré les aléas climatiques de ce début de saison, la société Altiservice a dignement fêté ses 25 années d'exploitation de la station. Grâce à la collaboration des socio-professionnels de la vallée, en plus des différentes manifestations organisées pour l'occasion, de nombreux cadeaux ont pu être offerts, tous les jours, aux skieurs présents sur le domaine. La fréquentation jusqu'au 10 avril, date de fermeture de la station, a été suffisamment satisfaisante pour que l'expérience d'ouvrir le domaine une semaine de plus sur le mois d'avril soit renouvelée au cours de la saison d'hiver 2016-2017.

En plus des différents outils connectés mis en place ces dernières années, la société Altiservice a testé une tablette permettant notamment aux skieurs d'acheter directement leurs forfaits sur place. Ce concept sera développé l'hiver prochain et devrait contribuer à désengorger les billetteries lors des périodes de forte affluence.

Inauguration du télésiège des Bouleaux

Le 28 janvier dernier a été inauguré le nouveau télésiège des Bouleaux par Béatrice RODRIGUEZ, Directrice générale de la société ALTISERVICE, Jean-Claude DUPLA, Directeur de la station de Saint-Lary, et Jean Henri MIR, en sa qualité de président du SIVU AURE 2000.



Principaux travaux réalisés sur la station

En plus des visites d'entretien et de maintenance sur les remontées mécaniques, les principaux aménagements réalisés par la Société Altiservice ont consisté en **la réalisation de travaux de finition concernant le télésiège des Bouleaux** avec :

- La reprise du terrassement de la plateforme de débarquement
- Le démontage de la station retour du télésiège de Cabane et de la station motrice de Bassia
- Le terrassement de la plateforme de débarquement du télésiège de l'Adet en direction de l'ancienne arrivée de Cabane
- Le reprofilage de la piste de l'Echarpe sur sa partie finale (à l'arrivée du départ du télésiège des Bouleaux et à celle du balcon du Lita au passage de l'ancienne gare de Bassia)
- La réalisation des plateformes d'embarquement et de débarquement pour l'exploitation estivale
- Le terrassement des 2 pistes de descente du Bike Park
- La reprise du terrassement et la canalisation des eaux de ruissellement dans le talus au départ du télésiège des Bouleaux.

La société Altiservice a également procédé au terrassement de la plateforme d'arrivée du télésiège de l'Adet et de l'ancienne arrivée du télésiège de Cabane, de la plateforme et la piste au départ du télésiège de Bassia, de la piste du Patou Park, de la piste de liaison entre la sortie Escalette piste du Desman, de la piste Echarpe 2 vers le télésiège des Bouleaux (devant le restaurant Cabane), de la plateforme d'arrivée du télésiège des Bouleaux.

Deux antennes de neige de production ont été réalisées. Ce qui a permis le renforcement du retour du balcon de Cabane avec 4 canons, l'installation d'un canon au départ du télésiège de Bassia et deux canons ventilateurs sur l'Echarpe 2.

Enfin, l'ascenseur du bâtiment du Petit montagnard a été mis aux normes, le réfectoire et les caisses de Soum ont été rénovés, les portiques pour les bornes de contrôle des télésièges de Bouleaux, de Tortes et de Saboures ont été changés et l'accueil client au départ du télécabine de Vignec a été modifié.

Bilan estival sur le Pla d'Adet

Bilan d'exploitation du téléphérique

Cet été, le téléphérique a été exploité du 2 juillet au 4 septembre. Suite à des problèmes techniques liés aux violents orages, son exploitation a été perturbée durant deux jours. Lors des marchés organisés au Pla d'Adet, ces horaires d'ouverture ont été aménagés afin de permettre à un large public de profiter de cette manifestation organisée sur le site d'altitude. Avec 1.017 passagers, le téléphérique a connu sa pointe de fréquentation estivale le 8 août.

Bilan d'exploitation du Bike Park

Le Bike Park a été ouvert pendant 49 jours, du 4 juillet au 28 août. Les conditions météorologiques ont toutefois contraint la société Altiservice à le fermer totalement une journée et partiellement 5 jours. La nouvelle formule d'exploitation estivale, avec la mise en service du nouveau télésiège des Bouleaux, a permis à la clientèle de profiter d'un moyen de transport trois fois plus rapide, plus confortable, et plus haut (jusqu'à 2 200 m d'altitude).

Le système d'accroche semi-automatique pour les vélos installé sur les sièges a permis une meilleure exploitation du télésiège et a donné pleinement satisfaction. Les pistes de départ des Bouleaux ont été retravaillées pour assurer la jonction avec les 11 pistes déjà existantes, créant ainsi 800 m linéaires de descente supplémentaire.

Ce télésiège a enregistré 15.252 passages avec une pointe de fréquentation à 760 passagers le 24 juillet.



L'ouverture de la saison estivale sur le Bike Park a été marquée par des animations organisées par la société Altiservice en partenariat avec l'association « Aure'Event » et la « Team No Mazout ». Le temps fort organisé sur le Bike Park s'est déroulé le 15 août, avec la journée « Izzy Bike Day ». Grâce aux différentes activités organisées au cours de cette journée, le public, de tous âges et de tous niveaux, encadré par des professionnels, a pu se familiariser avec le VTT de descente en toute sécurité.

L'Office de Tourisme



Deux nouvelles têtes au sein du personnel de l'Office de Tourisme

Laëtitia RIBET a rejoint l'effectif de l'Office de Tourisme en juin dernier pour développer la commercialisation de la destination, et plus particulièrement, pour suivre l'accueil des groupes. Elle gère également les relations avec les Tour-opérateurs et les agences de voyages et participe à des salons de promotions touristiques.

Dans le cadre de la mise en place du label « Qualité Confort Hébergement », **Vincent GRANGÉ** a été recruté en août dernier pour assurer les missions de classement et de labellisation des meublés de tourisme, ainsi que pour animer le nouveau « Club des Ambassadeurs-Propriétaires ».

Fréquentation de l'Office de Tourisme

Au cours de l'année 2016, l'Office de Tourisme communautaire a accueilli dans ses bureaux 203.995 visiteurs contre 207.009 en 2015.

Remise des Médailles du Tourisme

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016, le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme a attribué les médailles du tourisme à :

Dans la catégorie Bronze

Annie BERBIALE
Manuel BERNIA
Véronique BLEULER
Agnès CARASSUS
Claudine MAMELIN

Dans la catégorie Argent

Philippe AIZIER
Christine BOUARAT
Anne-Marie CASTRO
Marie-Françoise VIDALON

Bilan de la Plateforme de commercialisation "Saint-Lary Tour"

Année	Nombre de dossiers traités	Dont la vente en ligne	% des ventes en ligne	Chiffre d'affaires réalisé en date d'arrivée	Montant des commissions
2015	785	238	30, 31	476 974 €	57 912 €
2016	761	293	38, 50	569 627 €	61 267 €

On constate une progression du chiffre d'affaires de 19, 43% et une augmentation des ventes en ligne de près de 9 %.

De nouveaux visuels au service de la communication de la station



SAINT-LARY PYRÉNÉES
Vivre la montagne



SAINT-LARY PYRÉNÉES
Vivre la montagne



SAINT-LARY PYRÉNÉES
Vivre la montagne



Fréquentation : les chiffres clés de cette année 2016

Hiver 2015/2016 : 874 500 nuitées

La fréquentation globale de la destination « Saint-Lary » est en baisse. On observe une perte totale de 6,6% des nuitées. Les périodes les plus touchées par cette baisse sont l'inter vacances de janvier et les vacances d'hiver avec respectivement -10,4% et -9,2% des nuitées.

Les hébergements les plus touchés sont les hôtels (-12% de nuitées) et la perte de stock des résidences de tourisme a également entraîné une baisse du nombre de nuitées (-9,1% par rapport à l'hiver dernier).

La consommation de ski connaît une baisse plus importante que celle de la fréquentation touristique. Le domaine skiable a vendu 13,6% de journées skieurs de moins que l'hiver dernier.

Été 2016 : 512 900 nuitées

La saison estivale s'est soldée par une très légère progression de +0,7% en terme de nuitées par rapport à la saison précédente. Cette fréquentation a été très contrastée avec une belle hausse en mai et une petite baisse sur les mois de juin, août et octobre.

Sur l'ensemble de l'année 2016, la destination «Saint-Lary» a généré 1 387 400 nuitées.



Remise des plaques aux nouveaux labellisés « Qualité Confort Hébergement » de la destination « Saint-Lary »

Le 2 décembre dernier, à l'occasion de la soirée «Festiflocons» organisée en l'honneur des propriétaires de meublés, une cinquantaine de plaques ont été remises aux nouveaux labellisés «Qualité Confort Hébergement» de la destination Saint-Lary en présence de Philippe DEMOUGEOT, parrain de l'opération.

L'Office de Tourisme

Réaménagement de l'aire de jeux du Pla d'Adet



Cet hiver, l'aire de jeux avec des modules en mousse initialement installée sur le front de neige a été déplacée derrière la billetterie du plateau près de l'espace luges. De nouveaux modules ont complété ceux existants, la délimitation de l'espace s'est renforcée grâce à une nouvelle signalétique et des aménagements de confort bancs et tables de pique-nique ont été ajoutés pour un coût total de 3007 €.

Pour l'exploitation de cet espace, des travaux avant saison avaient été réalisés : déplacement de barrières en bois, pose de nouveaux plots en béton et réalisation d'une extension en bois dans le prolongement de la billetterie pour ranger les modules. Coût total de cet aménagement : 6700 €

Cette aire de jeux rencontre un vif succès et si au départ elle a été initiée par le label Famille Plus, nous sommes conscients qu'elle est définitivement un atout pour les familles. Ce nouvel emplacement permettra un flux skieurs/piétons plus fluide et regroupe désormais espace luges et aire de jeux.

1^{er} salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne 7 et 8 avril 2017



Dans le cadre de la valorisation du parc immobilier de la station et de la labellisation, la commune de Saint-Lary Soulan a décidé de mettre en place le « 1^{er} Salon Pyrénéen de la rénovation et de l'Architecture en Montagne » les 07 et 08 avril prochains lors du dernier week-end d'ouverture du domaine skiable.

Cet événement aura pour but principal de mettre en relation tous les propriétaires de résidences principales ou secondaires avec les artisans et entreprises. Des conférences thématiques avec des intervenants extérieurs seront proposées pour apporter des éclairages sur tous les sujets qui touchent à la rénovation et la mise en valeur d'un hébergement touristique. Il sera ouvert à toutes les stations de montagne.

Les temps forts de l'année 2017

Salsa en la Montaña : du 13 au 15 janvier

La Fête du Cochon : 4^{ème} édition de cette fête gastronomique traditionnelle, samedi 21 janvier

Carnaval : 28 février

Pyrénées Circus : du 2 au 4 mars

L'X-Trem freeride : Raid freeride multiglisses par équipes, samedi 4 et dimanche 5 mars

2^{ème} édition du Grand Raid des Pyrénées Hiver : dimanche 12 mars

1^{er} Salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture : vendredi 7 et samedi 8 avril

Le Patou Trail : samedi 24 et dimanche 25 juin

La Clycomontagnarde : samedi 24 et dimanche 25 juin

La Pyrénéenne : dimanche 2 juillet

La Campilaro Pyrénées : du 23 au 25 juillet

Le Kilomètre Vertical : vendredi 28 juillet

La montée pédestre "Saint-Lary Village - Pla d'Adet" : samedi 29 juillet

Fête Franco-Aragonaise : dimanche 6 août

Grand Raid des Pyrénées 2017 : du 23 au 27 août

Festival des petites églises de montagne : du 21 juillet au 22 août

De nombreux concerts, visites de village et du moulin Debat, conférences et autres animations sont organisés tout au long de l'année. Pour connaître le détail de l'ensemble des festivités organisées sur Saint-Lary Soulan, contactez l'Office de Tourisme au 05 62 39 50 81 ou connectez vous sur www.saintlary.com.

Animations

Une vie associative riche et diversifiée

Proposer aux habitants et aux visiteurs un panel d'activités, d'animations et de manifestations diversifié participe à la fois à l'attractivité de notre commune et s'inscrit dans la volonté de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante.

La commune de Saint-Lary Soulan s'efforce de répondre à cette demande en favorisant, grâce à un soutien logistique et financier, la concrétisation de ces multiples activités portées par l'Office de Tourisme et le Club des Sports en étroite collaboration avec les bénévoles des

associations.

Le dynamisme du milieu associatif demeure essentiel afin de continuer à faire de notre commune à la fois un site touristique attractif tout en permettant aux habitants de profiter d'un lieu de vie qui leur offre la possibilité de participer, quelque soit leur âge, à de nombreuses activités.

Que tous les bénévoles en soient chaleureusement remerciés.

Bilan du Club "Accueil et Amitié"



Comme chaque année, le Club « Accueil et Amitié », présidé par Pierre Forgue, a organisé de nombreuses animations.

A l'occasion de journées « découverte », les seniors, adhérents du club, ont ainsi pu visiter Bordeaux (suivi d'une balade au fil de l'eau sur les bords de la Garonne, de la Gironde et de la Dordogne), Toulouse (avec une visite du musée de l'aviation et une descente du canal du Midi), la Bolsa de Bielsa et Azereix. Lors de voyages plus longs, ils ont visité la côte d'Azur puis l'Alsace (en admirant, au passage, les illuminations de Lyon avant de faire un détour le long de la chaîne des Puys) puis se préparent, en mars 2017, à un voyage au Portugal.

Les membres du Club se retrouvent chaque semaine à Saint-Lary village et Vielle-Aure pour de mémorables parties de belote. Des cours de gymnastique leur sont également proposés à Arreau et, nouveauté cette année, à Saint-Lary Soulan grâce à l'association Regain, soutenue par le Conseil départemental.

Ils se retrouvent également pour partager de bons repas, plusieurs fois dans l'année (Réveillon de Noël, Galette des rois, Semaine bleue, etc.). Les mots d'ordre demeurent la bonne humeur et la convivialité.

Bilan du Foyer Culturel

Comme toutes les associations municipales, le Foyer Culturel s'est efforcé d'apporter sa contribution à l'animation de notre ville. Quatre salles ont été mises à la disposition d'exposants locaux. Les expositions proposées ont attiré un nombreux public, particulièrement les jours de mauvais temps.



La deuxième journée de l'artisanat d'art a été une fois de plus très appréciée par nos vacanciers ; journée qu'il faut absolument renouveler en essayant d'améliorer la qualité de la prestation. Cette journée s'est terminée devant la tour d'Agut avec le concert donné par le groupe Cocofun qui a su enthousiasmer les spectateurs et les nombreux danseurs.

Le concert d'automne donné par l'orchestre Roquetes, Banda de Barcelone, a réuni un large public. Cette soirée nous a permis de faire découvrir notre station à nos amis Catalans qui sont repartis charmés par la beauté du village et la manière avec laquelle ils ont été accueillis.

Les Chanteurs du Comminges ont superbement animé le Concert de Noël et ont attiré les amoureux de chants de Noël pyrénéens.

Notre moulin est ouvert deux fois par semaine (mardi et vendredi). Pendant les vacances de Noël, la visite du village s'est faite en nocturne aux flambeaux.

A notre grand regret, l'école de musique a dû être fermée par manque d'élèves. Les rares élèves ont pu rejoindre l'école de musique d'Arreau. Pour leur éviter de faire de nombreux déplacements, une salle a été mise à leur disposition afin qu'ils puissent prendre leurs cours.

30^{ème} anniversaire du jumelage « Saint-Lary Soulan – Boltaña »

La célébration des 30 ans du jumelage entre les communes de Boltaña et de Saint-Lary Soulan, lors des 4^{ème} rencontres franco-aragonaises organisées le dimanche 7 août, a été l'occasion pour les élus de réaffirmer leur volonté de conforter cette relation privilégiée.



Représentées par Jean-Henri Mir, Maire de Saint-Lary Soulan, José Mari Gimenez, Maire de Boltaña, Jacques Roca et Rafael Pujol, respectivement Président et Vice-Président du Comité de jumelage, les deux communes ont renouvelé ce jumelage en insistant sur la nécessité de développer les échanges entre leurs deux territoires.

Des échanges linguistiques sont proposés aux enfants au travers des séjours et des journées de partage permettent aux habitants de se rencontrer. Des échanges économiques sont également en voie de concrétisation dans le cadre du transfrontalier dénommé « Deux territoires frères, un seul cœur ». Ce projet a été présenté à l'appel à projets ouvert par la Communauté de Travail des Pyrénées POCTEFA 2014-2020 auquel sont associés les Communes de Saint-Lary Soulan, Boltaña, Arreau et Ainsa, les Communautés de Communes d'Aure et Aure 2008, l'Office de Tourisme de Saint-Lary, le SIVU Aure 2000 et les associations entrepreneuriales et touristiques du Sobrarbre et de Zona Zero. La création et la promotion de nouveaux produits économiques sont au cœur de ce projet qui devrait bénéficier d'aides du fonds FEDER de l'Union Européenne.

Clin d'œil de l'Histoire, cette même année a été l'occasion de célébrer le 40^{ème} anniversaire de la mise en service du Tunnel Aragnouet Bielsa. Cérémonie au cours de laquelle les représentants des Hautes-Pyrénées et de l'Aragon ont tenu ce même langage de faire du rapprochement de ces deux territoires un enjeu majeur pour les années à venir.



Comme le veut la tradition, les 4^{ème} rencontres franco-aragonaises ont fait l'objet d'une journée de fête à la mesure de l'évènement.

Association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe



L'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe oeuvre à la valorisation de la culture pyrénéenne en organisant différentes manifestations.

Des conférences sont ainsi proposées tout au long de l'année aux habitants et vacanciers et sont l'occasion de faire connaître des auteurs pyrénéens qui, au travers de leurs ouvrages, leur font découvrir les richesses de notre histoire et de notre patrimoine.

Le point d'orgue des manifestations organisées cette année a été la 7^{ème} édition de la Fête du livre qui s'est déroulée en mai dernier à Saint-Lary Soulan. Ce salon, organisé chaque année en alternance avec la commune de Boltaña, a été l'occasion de nombreux échanges entre les auteurs et les visiteurs.

Dans le cadre de la réflexion engagée par la commune sur le contenu culturel de la future Maison du Patrimoine, un comité scientifique a été créé. L'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe y est étroitement associée.

Saint-Lary Soulan, terre de sportifs



La commune de Saint-Lary Soulan compte de nombreuses associations sportives (Ski Club, Club Olympique de Saint-Lary et des vallées, Brown Bears, ...) qui participent, au travers des multiples manifestations organisées toute l'année, à l'attractivité touristique de notre vallée.

Au début de la saison estivale, le Comité des fêtes a organisé un évènement « Aure Event » qui a permis de présenter, de façon ludique et conviviale, les différentes activités sportives proposées sur la commune.



En étroite collaboration avec la société Altiservice, l'association « Majuschule », organisatrice du Grand Raid des Pyrénées, a organisé la 1^{ère} édition de la version « hiver » de cette manifestation. Plus de 200 concurrents ont participé aux trois courses (10, 20 et 30 kilomètres) qui leur étaient proposées sur le domaine de Saint-Lary.

La deuxième édition de ce Grand Raid des Pyrénées Hiver se déroulera le 12 mars prochain et, dans le cadre du 10^{ème} anniversaire du GRP d'été, dans le nouveau format de course proposé, la commune de Saint-Lary Soulan y sera étroitement associée.

L'association « Saint-Lary Aure Athlétisme », qui a repris l'organisation du Patou Trail, organisera également deux évènements en 2017 : le traditionnel « Patou Trail », les 24 et 25 juin, et un kilomètre vertical, le 28 juillet.

La traditionnelle Montée pédestre « Saint-Lary Village - Pla d'Adet » demeure également un rendez-vous incontournable pour les coureurs.



Après avoir organisé le Championnat régional de trail des sapeurs-pompiers en 2015, les Sapeurs-Pompiers du centre de Saint-Lary Soulan ont brillamment relevé le défi d'organiser l'édition nationale cette année. Avec plus de 200 concurrents, cet évènement a connu un véritable succès, tant sportif que populaire.



Si la commune est devenue progressivement une terre de Trail, elle demeure, de par la proximité des cols mythiques régulièrement empruntés par les coureurs du Tour de France, une terre de vélo.

Les concurrents de la « Haute Route », de la Cyclomontagnarde, de la Campilaro, de la « Ronde des vélos » et de la Pyrénéenne ont pu pleinement vivre leur passion. A noter que l'édition 2017 de la Pyrénéenne partira de Saint-Lary Soulan.

Vie associative

Liste des associations

Associations - Mairie

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Mathieu Solona Tél. : 06.70.62.06.54

Club Accueil et Amitié

Président : Pierre Forgue Tél. : 05.62.39.40.00

Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre

Président : Jean-François Hilaire Tél. :
06.08.94.96.35

Club des Sports

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.39.41.11

Club de Bridge

Président : Monsieur Desarrau Tél. : 06.09.50.65.93

Comité des fêtes

Présidente : Jean Pujó Tél. : 06.71.32.76.35

Comité de Jumelage

Président : Jacques Roca

Comité des Oeuvres Sociales

Présidente : Christine Moreilhon Tél. : 05.62.40.87.87

Foyer Culturel

Président : Jacques Cazala Tél. : 05.62.39.40.75

Gymnastique volontaire

Présidente : Nadine Celotti Tél. : 05.62.39.57.04

Tennis Club

Président : Lionel Campardon Tél. : 06.07.69.16.31

L'Asso du Pla

Présidente : Pascale Cardona Tel : 06.74.72.19.54

Pastorale du Tourisme

Présidente : Francis Tisé Tel : 05.62.39.43.81

Associations - Club des Sports

Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre Vedère Tél. : 06.86.30.50.91

Volley Club

Président : Sylvain Garnier Tél. : 06.03.82.42.50

Bureau des Guides

Président : Hubert Dedieu Tél. : 05.62.40.02.58

Club Olympique St Lary

Président : Jean-Marie Mir

Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne Berthaud Tél.: 06.16.67.00.13

Radio Vallée d'Aure

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.40.87.87

Snowboard Club

Président : Manu Bernia Tél. : 05.62.39.50.81

Ski Club

Président : Laurent Auriau Tél. : 06.23.87.13.40

St Lary Aure Montagne

Présidente : Elodie Solana Tél : 06.71.37.70.85

St Lary Cyclo-Club

Président : Michel Prat Tél. : 05.62.39.43.83

Cyclosportive « La Pyrénéenne »

Président : Paul Loste Tél. : 06.82.81.78.37

Les Volants d'Aure

Président : Roland Albenie Tél : 06.04.14.15.94

Principales subventions municipales allouées aux associations

Comité des Fêtes : 50.000 €

Foyer Culturel : 6.000 €

Radio Vallée d'Aure : 30.011 €

C.O.S Rugby: 34.970 €

Gymnastique Volontaire : 120 €

Club Accueil et Amitié : 1.000 €

« La Gaule Auroise » : 140 €

Comité des oeuvres sociales : 6.000 €

Autour de l'ours : 12.500 €

GIPE : 36.368 €

Festival des petites églises : 1.000 €

Groupement Pastoral de Soulan : 16.000 €

Coopérative scolaire : 3.200 €

Société Intercommunale de chasse : 700 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1.200 €

Comité de jumelage : 8.000 €

ADMR : 400 €

Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe : 4.500 €

Ski Club : 1.718 €

Informations pratiques

LES SERVICES MUNICIPAUX

- Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Contact avec Monsieur le Maire et les adjoints sur rendez-vous au 05.62.40.87.87
mairie@mairie-saint-lary.fr
www.mairie-saint-lary.fr

- Déchetterie :

Le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél: 05 62 40 05 94.

- Au Pla d'Adet :

En hiver (du 5 décembre 2016 au 9 avril 2017)

- Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h. Tél : 05.62.39.26.13

- Point Info (Mairie Office de Tourisme)

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires : de 8h30 à 17h30
Hors vacances scolaires : de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, tous les jours.

Tél : 05 62 98 45 93

En été, Agence Postale Communale et Point Info (Mairie Office de Tourisme)

Lundi, de 9h15 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

Mardi, Mercredi, jeudi et dimanche de 9h15 à 11h45

Samedi, de 14h à 18h15

Fermé le vendredi

- Service des repas à domicile pour les personnes âgées :

Mairie de Vielle-Aure

Tél. : 05.62.39.58.93

Assistante sociale du secteur (DDASS) :

- Centre médico-social d'Arreau

Agence des routes, quartier le pré commun 65240 Arreau Mme LHOSTE
Tél.: 05.62.40.54.08 ou 05.62.40.54.09
Le jeudi de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous)

Le reste de la semaine, appeler la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan.

Tél. : 05.31.74.35.10

Assistante sociale de la M.S.A :

Permanence à la Mairie de Lannemezan, le mercredi, de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous) au 05.61.10.40.40.

Permanence administrative au bureau de Tarbes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Fermée le dernier vendredi de chaque mois.

- Caisse d'Allocations Familiales

Tarbes, 6 ter Place au Bois

Tél. : 08.10.25.65.10

- Point Accueil Retraite CPAM

Rue Thiers à Lannemezan

2 jeudis par mois. Accueil sur rendez-vous uniquement au 39.60. ou sur www.carsat.mp.fr

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailhade Lannemezan

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

Tél.: 36.46.

- Pôle Emploi- Lannemezan :

Lundi, mardi et mercredi : de 8h45 à 12h45 puis, sur rendez-vous, de 12h45 à 16h45

Jeudi : de 8h45 à 12h45

Vendredi : de 8h45 à 12h45 puis, sur rendez-vous, de 12h45 à 15h45

Tél : 39.49 www.pole-emploi.fr

- Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR): 8, quai de la Neste à Arreau

Tél/Fax : 05.62.98.61.68

Permanences :

Le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)

2, esplanade des écoles à Arreau.

Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY
Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

- Pour le service de Télé Alarme

Contacter l'ADMR à Arreau
au 05 62.98.61.68

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

Anna VERDOUX, le 13 avril; Maria FERREIRA DOS SANTOS, le 6 octobre; Aalya OUBOUZA, le 10 octobre

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Jean-Paul VIGNON et Sylvie LEVERT le 28 mai
Antoine AUQUIT et Pauline TRIBUT, le 18 juin
Guillaume ARNAUD et Thiphaine SAGRAFENA, le 2 juillet
Alain BARDAJL et Sophie LENNUYEUX, le 9 juillet
Lucien FRAYRES et Martine COULOMB, le 6 août

Romain FERRAS et Julie BENQUE d'AGUT, le 13 août
Laurent SARRAMEA et Anne THOMAS, le 23 septembre

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux

DÉCÈS

Joana SALGUEIRO PINTO, le 24 mars; Pierre CARRERE, le 9 avril; Jean-Pierre FOURCADE, le 15 avril; Marie LAFOSSE, le 27 août; Henri MIR, le 19 septembre

Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée

7 - 8 AVRIL 2017

**SAINT-LARY
SOULAN**

1^{er}

SALON PYRÉNÉEN

DE LA **RÉNOVATION** ET

DE L' **ARCHITECTURE**

EN MONTAGNE



LE PLEIN D'IDÉES POUR DONNER UNE NOUVELLE VIE À VOTRE APPARTEMENT, VOTRE CHALET

Vendredi 7 avril de 17h à 20h
Samedi 8 avril de 10h à 20h

Gymnase de
Saint-Lary Soulan

avec la participation de
PHILIPPE DEMOUGEOT

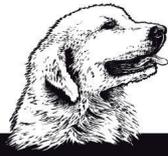
Rénover, améliorer, décorer, redonner du charme, c'est l'ambition de la première édition de ce salon créé par l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan.

Pendant ces 2 jours, retrouvez :

- des tables rondes avec des architectes, des décorateurs, des magazines de tendances, le label Qualité Saint-Lary
- des exposants : partenaires, artisans, décorateurs, marques de mobilier
- des services : banques, conseillers fiscaux, etc...


Label Qualité
Confort - Hébergement
SAINT-LARY

Organisateurs : Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan
et Cabinet Lichô
Tél. 05 62 39 53 78 / www.saintlary.com


SAINT-LARY
SOULAN
PYRÉNÉES

Vivre la montagne